



Fonds De Commerce Restauration Asiatique Lecousse - Royal Fouger

Publié sur actify.fr le mars 31, 2026

24 vues

Adresse:

Zone commerciale de la Pilais

Date de fin de commercialisation:

25/04/2026

Date limite de dépôt des offres:

23/04/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5025811. Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 9 mars 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL ROYAL FOUGERES et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Sarah RODIER, a été désignée en qualité de Liquidateur.

La SARL ROYAL FOUGERES exploitait un fonds de commerce de restauration asiatique.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE SARL ROYAL FOUGERES

La Pilais 35133 LECOUSSE

Restauration asiatique

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE

X Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice



X Enseigne et nom commercial

X Clientèle et achalandage

X Droit au bail :

Le droit au bail porte sur les locaux situés La Pilais 35133 LECOUSSE.

Destination du bail : « restauration asiatique ».

Durée du bail : neuf années commençant à courir le 27/06/2014. Renouvellement en date du 03/07/2025 (à effet du 01/07/2025).

Loyer : 65.753,25 € annuel HT et HC au 03/07/2025. Le loyer du 4ème trimestre 2025 s'élevait à 19.725,97 € HT.

Dépôt de garantie : trois mois de loyer.

Clause de solidarité cédant-cessionnaire inapplicable (article L.641-12 du Code de commerce).

Droit de préférence du bailleur.

Formalisme de l'acte de cession : acte authentique.